

DOCUMENTS À FOURNIR POUR ÉTABLIR UNE CARTE DE TRANSPORT OU UN DUPLICATA :

- **VOTRE CARTE D'IDENTITÉ**
- **UNE PHOTO D'IDENTITÉ COULEUR RÉCENTE (MOINS D'UN AN)**
- **UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS**

DOCUMENTS À FOURNIR PAR PRODUITS :

Plein tarif	Sans condition, Abonnement éligible à la prime transport
Télétravail	
Scolaire illimité intra-muros Arles	Valable de la maternelle à la terminale à partir de 16 ans : présentation du certificat de scolarité.
Scolaire illimité extra-muros Arles	
- 26 ans	- 26 ans et étudiants
Formation professionnelle	Présentation de l'attestation de formation Habiter sur le territoire ACCM
Demandeurs d'emploi	Présentation de l'avis de situation pôle emploi Habiter sur le territoire ACCM
Famille nombreuse (à partir de 3 enfants)	Livret de famille Habiter sur le territoire ACCM
Invalides entre 60 et 79%	Carte d'invalidité ou document indiquant le taux d'invalidité Habiter sur le territoire ACCM
Sénior imposable à partir de 62 ans	Habiter sur le territoire ACCM
Sénior non- imposable à partir de 62 ans	Avis d'imposition Habiter sur le territoire ACCM
Invalides à 80%	Carte d'invalidité ou document indiquant le taux d'invalidité Habiter sur le territoire ACCM
Bénéficiaire du RSA	Attestation de gratuité du Conseil Départemental 13